



## **AVIS**

28 mai 2025

Chers(ères) membres de l'AIIO,

### **OBJET : Demandes de subvention pour le Sommet sur les droits de la personne et l'équité de 2025**

Le Sommet sur les droits de la personne et l'équité de 2025 aura lieu le **lundi 3 novembre 2025** au Sheraton Centre Toronto.

#### **Qui peut faire une demande de subvention?**

- Un nombre limité de subventions sont offertes aux **membres en règle** de l'AIIO appartenant à l'un des groupes en quête d'équité (y compris les allié(e)s). Voici les six (6) groupes en quête d'équité : membres racisé(e)s, membres autochtones, membres en situation de handicap, membres francophones, membres 2ELGBTQI et membres allié(e)s.

#### **Date limite de soumission des demandes de subvention**

- Les demandes peuvent être remplies en ligne à l'adresse <https://ona.org/hresubsidyfr>.
- Les personnes candidates doivent inscrire leur numéro de membre de l'AIIO sur leur demande.
- Date limite de soumission des demandes : **27 juin 2025**.
- Les candidat(e)s retenu(e)s seront avisé(e)s par courriel au plus tard le **11 juillet 2025**.

#### **Que couvre la subvention?**

- Le salaire **n'est PAS** inclus dans la subvention.
- Les membres qui parcourent plus de 80 kilomètres pour se rendre à l'hôtel recevront une subvention pour : **le transport (y compris le stationnement), les repas (un souper et un déjeuner) et une nuit d'hébergement**.
- Les membres à qui une demande de subvention a été accordée et qui parcourent moins de 80 kilomètres pour se rendre au Sheraton Centre Toronto ne recevront pas de subvention pour l'hébergement, mais recevront une subvention pour **le transport (y compris le stationnement) et les repas (un déjeuner)**.

#### **Qui effectuera les réservations à l'hôtel?**

- L'AIIO est prête à réserver les hébergements. Toutefois, si vous choisissez de ne pas demander à l'AIIO de réserver votre chambre d'hôtel, **la responsabilité de votre hébergement vous incombe ou incombe à votre section locale**.
- Si vous envisagez de rester à l'hôtel plus d'une nuit pour assister au sommet ainsi qu'aux activités organisées dans le cadre de la journée de formation ou du congrès biennal, **votre section locale est responsable de réserver votre hébergement pour la durée complète de votre séjour**. La section locale sera remboursée pour l'hébergement subventionné d'une nuit.

#### **Préinscription au sommet**

- **Les membres doivent effectuer leur préinscription pour le sommet et toutes les activités**

**du congrès biennal auxquelles ils et elles souhaitent prendre part.** D'autres renseignements sur les préinscriptions et le sommet vous seront envoyés prochainement.

- Les personnes non inscrites pourront être autorisées à assister au sommet, selon les places disponibles, mais elles ne pourront pas participer au repas du midi offert.